



Bureau du président du conseil de l'Assemblée législative

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

MOTION CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE COTISATION DE SOUTIEN AUX AFFAIRES FRANCOPHONES 2024-10-24

Soumis pour : 2024-10-24

Soumis à : Conseil législatif de l'Assemblée législative **Document n° :** LEG-PUB-MOT-2024-10-24-004

Proposé par : Hugo-Victor Solomon **Statut** POUR APPROBATION
VP Externe **actuel :** APPROUVÉE

Appuyée par : Melanie Renaud REPORTÉE
Athletics Representative ENGAGÉE
 NON APPROUVÉE

Question Cette résolution favorise la création d'une cotisation de \$1.00 pour financer les activités des Affaires francophones à l'Assemblée législative. Les fonds seront gérés par la Commission des Affaires francophones (CAF).

Contexte et justification La Commission des affaires francophones (CAF) a pour mission de défendre les droits francophones, de faciliter l'intégration de la communauté francophone et de promouvoir la diversité de la francophonie. Or, la CAF ne dispose actuellement pas de budget qui lui est propre et dépend du budget alloué par l'Assemblée législative pour financer ses initiatives et la rémunération du rôle de Commissaire aux affaires francophones (la commission).

La création d'une cotisation de support aux affaires francophones permettrait à la CAF d'appliquer pleinement les mandats dont elle est chargée. Avec cette cotisation, la CAF sera également en mesure d'augmenter ses efforts actuels et d'introduire de nouvelles initiatives pour accomplir ses mandats énumérés dans la Politique de Soutien des Affaires Francophones. De plus, avec cette cotisation, la CAF pourra offrir du financement aux groupes non affiliés à l'Assemblée législative dont les activités sont liées aux mandats de la CAF, par exemple le Centre de recherches



Bureau du président du conseil de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM) et le Centre d'enseignement du français de McGill (CEF).

Harmonisation avec la mission

La création et l'implémentation de cette cotisation s'harmonisent avec les objectifs fondamentaux de l'Association. En effet, l'AEUM a pour mission l'amélioration et la diversification des méthodes de soutien des communautés historiquement marginalisées et minorisées.

Étant donné le manque historique de ressources accessibles et concrètes pour nos membres, groupes et associations francophones, cette motion aborde ce problème en augmentant l'accessibilité aux financements ainsi que la possibilité de promouvoir leurs initiatives et projets. Les fonds seront gérés de manière centralisée par la CAF et les actions de la CAF seront communiquées de manière transparente.

En investissant concrètement dans l'épanouissement de notre communauté francophone de cette manière, l'AEUM respecterait la Politique d'Équité et la Constitution, tout en contribuant également à la croissance de l'implication, de l'intégration, et de la visibilité de la communauté francophone au sein de l'AEUM.

Consultations terminées

Les personnes suivantes ont été consultées au sujet de cette motion concernant la création d'une cotisation de soutien aux affaires francophones:

- L'ensemble du comité exécutif
- La Vice-présidence (Finances)
- La Commissaire aux affaires francophones
- La Coordinatrice Politique et Plaidoyer
- L'Assistante de Recherche - Politique et Mobilisation
- La Gestionnaire de la traduction
- La Directrice générale
- La Vice-présidence (Communications) de L'AEFA

Les groupes et organisations suivantes ont également été consultés au sujet de cette motion:

- Vivre McGill en Français
- Le Centre d'enseignement du Français (CEF)
- Le Centre interdisciplinaire en études montréalaises (CRIEM)
- Le Club de Débat francophone
- Le collectif de poésie La Collation



Bureau du président du conseil de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

- La Revue Lieu Commun
- L'Association des Étudiants Français de McGill
- Le journal étudiant Le Délit
- le French Clinical Club
- L'Association des Étudiant.e.s en droit de McGill (aéd)

Facteurs de risque et répercussions sur les ressources

L'ajout d'une autre cotisation pourrait représenter un coût financier contraignant pour certains membres de l'AEUM. Cependant, le montant proposé par la présente motion est faible et la participation à cette cotisation sera optionnelle. De plus, la responsabilité de gérer ces fonds pourrait engendrer davantage de travail pour les membres de la CAF et également pour la Commission.

Considérations de durabilité

La cotisation est nécessaire pour que la CAF puisse poursuivre son mandat de représentation de la communauté étudiante francophone de premier cycle et d'augmentation de la visibilité des enjeux francophones sur le campus. Elle permettra de promouvoir la croissance et la durabilité de la CAF ainsi que la vie de la communauté francophone à McGill.

Incidence de la décision et prochaines étapes

Si la résolution est approuvée, la question de la création d'une cotisation de support aux affaires francophones sera posée aux membres de l'AEUM durant la période référendaire de l'automne 2024. Si la majorité des votants votent oui, la cotisation sera mise en place à l'hiver 2025. La Commission aura la responsabilité d'organiser une réunion de la CAF pour établir la gestion et la distribution des fonds.

Si la résolution est rejetée, d'autres consultations seront entreprises pour améliorer la résolution. Elle passera alors encore par le Conseil Législatif à l'hiver 2025)

Motion ou résolution d'approbation

QUE le Conseil législatif approuve la question suivante pour la période référendaire de l'automne 2024 :

Do you agree to the creation of the SSMU Francophone Affairs Fee, managed by the Francophone Affairs Committee? This opt-outable fee would charge \$1.00 per semester (excluding summer), for all



Bureau du président du conseil de l'AÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

full-time and part-time SSMU members, to start in Winter 2025 and to be charged until Winter 2030 (inclusive).

Qu'il soit résolu que le Conseil législatif approuve le rapport figurant à l'annexe A et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Résultats du vote	En faveur	(UNANIME)
	Opposés	()
	Abstentions	()

APPROUVÉ



Bureau du président du conseil de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Annexe A : Addendum pour les Règlements internes des Comités¹

4.3. Responsabilités

La Commission des affaires francophones devra:

- A. Planifier et organiser des initiatives visant à rendre McGill et l'AEUM plus accessibles et actifs aux yeux de la communauté étudiante francophone;
- B. Promouvoir la riche diversité culturelle du monde francophone par le biais d'événements destinés à la fois à la communauté étudiante francophone et à celle non francophone;
- C. Créer et maintenir une liste des groupes et associations francophones à McGill;
- D. Déterminer l'attribution annuelle des frais des affaires francophones;
- E. Lancer une campagne de renouvellement des frais lorsque ceux des affaires francophones courantes sont en voie d'expirer;
- F. Défendre les droits de la communauté étudiante francophone;
- G. Revoir le mandat de la Commission des affaires francophones à la fin de l'année et proposer des améliorations le cas échéant.
- H. Gérer les fonds de soutien aux affaires francophones en ce qui concerne les conditions et exigences énumérées dans les Réglementation internes de Finance (Annexe B).

¹ <https://ssmu.ca/wp-content/uploads/2024/09/Committee-Terms-of-Reference-2024-09-19.pdf?x74610>



Bureau du président du conseil de l'AÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Annexe B: Addendum pour les Règlements internes des finances

Terms of reference for the Francophones Affairs Fee (IRs of Finance, IR-06 (Fees)):

1. Francophone Affairs Fee

1.1. Purpose

The Francophone Affairs Fee is intended to financially support the Francophone Affairs Committee's initiatives to promote French language and Francophone culture to the McGill student body. The Francophone Affairs Fee shall:

- 1.1.1.** Provide funding to the Francophone Affairs Committee to carry out its activities in advocating for Francophone rights at McGill, promoting diverse Francophone cultures, and providing opportunities for students to learn and practice French.
- 1.1.2.** Provide discretionary funding to groups outside the Francophone Affairs Committee whose work aligns with the Committee's mandates.

1.2. Name

The Francophone Affairs Fee shall also be known as the 'Francophone Affairs Fund' to reflect its role in supporting the promotion of Francophone language and cultures at SSMU and at McGill.

1.3. Allocation by Francophone Affairs Committee

- 1.3.1.** All applications to the Francophone Affairs Fund are assessed by the Francophone Affairs Committee.
- 1.3.2.** Approval of an application will be at the discretion of the Francophone Affairs Committee. Approved applications must be aligned with the various positions, policies, plans and mandates of the SSMU.
- 1.3.3.** Rejection of an application will include a brief explanation provided to the party who submitted the application.
- 1.3.4.** Should an application be approved, the Francophone Affairs Committee shall provide two thirds ($\frac{2}{3}$) of the funding prior to the event or project, and disburse the remainder once the impact report has been returned to and reviewed by the Committee.



Bureau du président du conseil de l'AÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

1.3.5. No applying individual or group may receive more than 7.5% of the total value of the Francophone Affairs Fund in a given year.

1.3.6. In the event that a committee member applies for funding or belongs to a group applying for funding, that individual must act in line with the Conflict of Interest policy.

1.4. Allocation by Funding Committee

No portion of the Francophone Affairs Fee is allocated by the Funding Committee.

1.5. Funding Structure

Should the committee wish to make changes to the structure of the fund, the Committee Chair shall entertain a formal proposal by any voting member of the Solidarity Funding Committee by no later than the end of October. Any changes that the committee wishes to make to the fund must be based on consensus before being brought for ratification at the Legislative Council.

APPROVED



Bureau du président du conseil de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Annexe C: Modifications à la description du poste de Commissaire aux affaires francophones:

DESCRIPTION DU POSTE

TITRE DU POSTE : Commissaire aux affaires francophones
temps partiel

CATÉGORIE: à

SUPERVISEUR IMMÉDIAT: Vice-présidence (affaires externes)

DÉPARTEMENT: Vice-présidence (affaires externes)

CRÉÉ: 10 juin 2022

RÉSUMÉ DU POSTE :

Le commissaire francophone travaillera avec le vice-président (Affaires externes) pour conseiller les cadres, représenter les étudiants et promouvoir la communauté francophone.

RESPONSABILITÉS :

- 1) Présider la commission des affaires francophones
- 2) Conseiller l'AEUM sur la représentation de la communauté francophone de l'Université McGill et sur les questions relatives aux étudiant-e-s francophones ;
- 3) Conseiller les politiques, les plans et les positions prises par l'AEUM en ce qui concerne les questions francophones.
- 4) Agir en tant que représentant-e de la communauté francophone au sein de l'AEUM ;
- 5) Veiller à ce que les droits des francophones soient respectés ;
- 6) Promouvoir les aspects francophones de l'Université McGill auprès du reste du corps étudiant ;
- 7) Encourager plus de francophones à s'impliquer dans la vie étudiante du campus ;
- 8) Émettre des recommandations en matière de traduction des communications de l'Université McGill et de l'AEUM ;
- 9) Soutenir, le cas échéant, toute initiative émanant de la communauté étudiante francophone ou d'un groupe francophone actif sur le campus ainsi que toute initiative venant de groupes non-francophones actifs sur le campus qui pour but d'améliorer l'accessibilité pour la communauté francophone et/ou de promouvoir la francophonie;
- 10) Gérer les médias sociaux de la commission.



Bureau du président du conseil de l'AEUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

- 11) Faire rapport à la vice-présidence (affaires externes) de l'AEUM au moins une fois par mois
- 12) Gérer avec l'appui de la CAF l'utilisation des fonds alloués aux affaires francophones, le cas échéant.

AUTRES RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS :

Entreprendre d'autres tâches et responsabilités assignées par le vice-président (affaires externes).

SUPERVISION REQUISE :

Le commissaire aux affaires francophones relève directement du vice-président (affaires extérieures).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Environnement de travail à haute pression, tant du point de vue opérationnel que politique.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Connaissance de la communauté francophone ;
- Connaissance de l'AEUM et de l'Université McGill ;
- Connaissance du site Web, des mandats, et des événements et activités de l'AEUM;
- Haut niveau d'organisation et grand souci du détail
- De très bonnes compétences en communication, tant en anglais qu'en français, sont requises.
- Expérience en gestion de fonds est un atout.

CONFIDENTIALITÉ :

Il est entendu et convenu que toutes les questions concernant l'AEUM et les clubs, associations ou groupes faisant partie de l'AEUM doivent être gardées dans la plus stricte confidentialité, et que rien concernant les opérations, les politiques et les activités générales de l'AEUM ou de ses groupes constitutifs ne doit être divulgué à une tierce partie sans le consentement exprès du directeur général et/ou du comité exécutif de l'AEUM.



Bureau du président du conseil de l'AÉUM

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.

SSMU Office of the Speaker

Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

speaker@ssmu.ca | ssmu.ca | (514) 398-6800 | 3600 rue McTavish, Suite 1200, Montréal, QC, H3A 0G3

Annexe D: Budget prévu (hiver 2025)

Montant	Raison
\$5500	Salaire du/de la Commissaire aux affaires francophones
\$5000	Salaire des stagiaires en traduction à temps partiel
\$7000	Réservé pour les groupes francophones, francophiles et anglophones qui réalisent des projets qui visent à augmenter l'accessibilité pour les francophones
\$7000	Événements communautaires, partenariats avec groupes francophones, opportunités d'apprentissage

Total: \$24 500 (\$1.00 x 24,500)

APPROUVÉ